

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



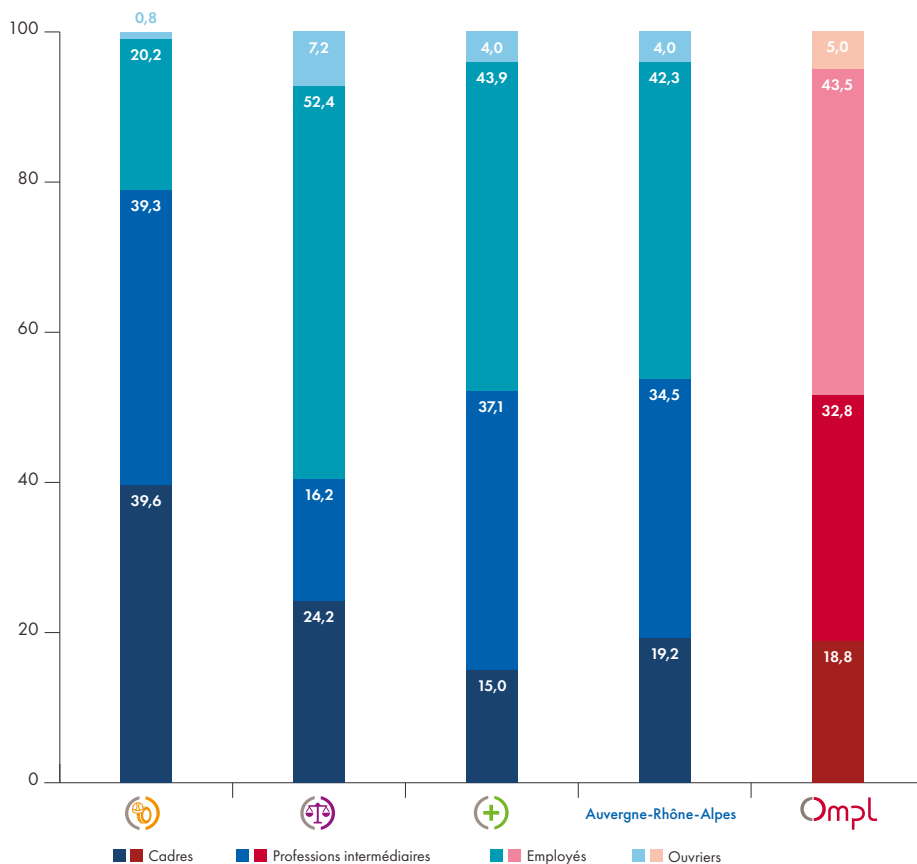
IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Plus de 40 % des salariés appartiennent à la catégorie des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés.

Par rapport au niveau régional :

- cette catégorie est plus importante dans les secteurs juridique (52,4 %) et santé (43,9 %);
- les professions intermédiaires sont surreprésentées dans les secteurs cadre de vie-technique et santé (respectivement 39,3 % et 37,1 %);
- les cadres sont proportionnellement plus nombreux dans les secteurs cadre de vie-technique (39,6 %) et juridique (24,2 %).

Répartition des salariés par secteur et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2019.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires libéraux



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cabinets et cliniques vétérinaires



Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches professionnelles des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les cadres et les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés (52,4 %). Cependant, une surreprésentation est constatée au niveau :
 - des cadres dans les cabinets d'avocats (26,7 %);
 - des professions intermédiaires dans études d'huissiers de justice (25,4 %);
 - des employés dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires (75,3 %);
 - des ouvriers dans les offices de commissaires-priseurs de justice et salles de ventes volontaires (32,7 %).
- Le secteur santé est caractérisé par une proportion relativement forte d'employés, (43,9 %), cependant :
 - la pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires recrutent plus de cadres (29,5 % et 31,1 %);
 - les laboratoires de biologie médicale et la pharmacie d'officine se démarquent par une proportion accrue de professions intermédiaires (61,7 % et 58,0 %).

Répartition des salariés par branche professionnelle et catégorie sociale (%)

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé
	39,6	39,3	20,2	0,8	0,0
	41,9	39,7	17,5	0,9	0,0
	19,7	36,1	43,9	ND	0,3
	24,2	16,2	52,4	7,2	0,0
	10,3	14,2	75,3	ND	0,2
	26,7	15,0	50,4	7,8	0,0
	11,3	5,0	50,9	32,7	0,0
	20,8	25,4	53,7	ND	0,2
	15,0	37,1	43,9	4,0	0,0
	3,5	2,2	92,0	2,3	0,0
	5,4	61,7	26,3	6,7	0,0
	3,3	22,2	71,7	2,8	0,0
	29,5	58,0	7,6	4,9	0,0
	31,1	22,4	44,5	2,1	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	19,2	34,5	42,3	4,0	0,0
Ompl	18,8	32,8	43,5	5,0	0,0

Source: Insee, DADS 2019.

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.



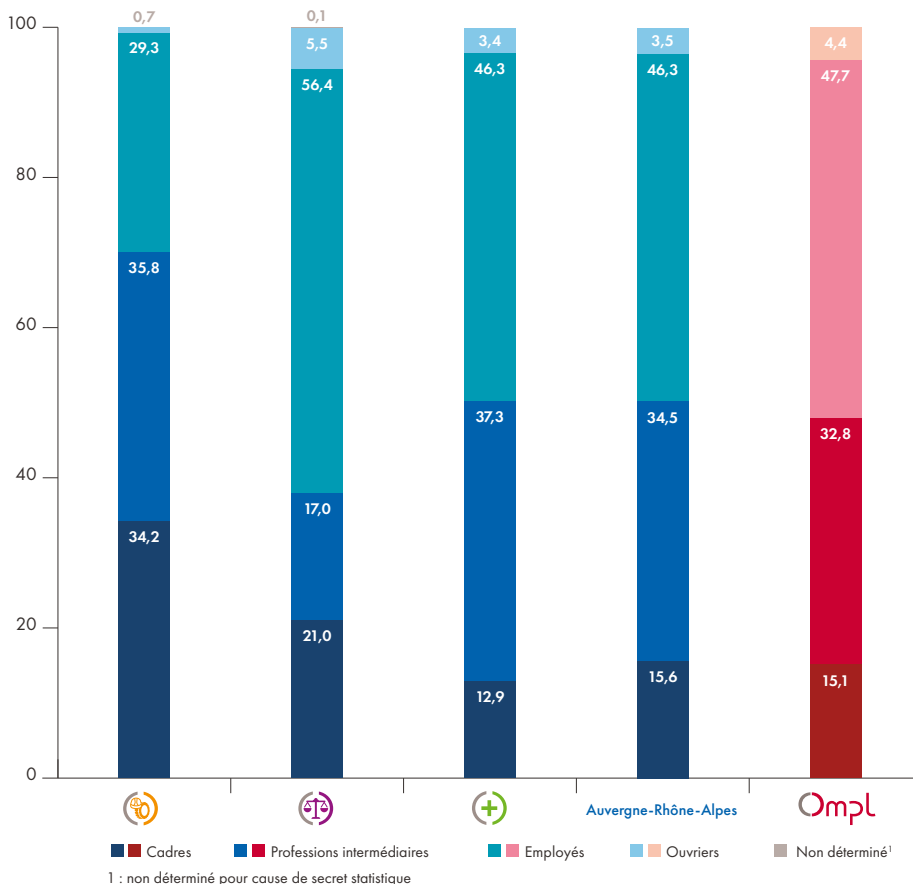
FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Tous secteurs confondus, les femmes sont principalement dans la catégorie « employés » et marginalement dans celle des cadres.

Par rapport au niveau régional :

- dans le secteur cadre-de vie technique, elles sont un peu plus présentes dans les catégories cadres (34,2 %) et professions intermédiaires (35,8 %) ;
- dans le secteur juridique, leur surreprésentation dans la catégorie employés est très marquée (56,4 %) et dans une moindre proportion dans celle des cadres (21,0 %) ;
- dans le secteur santé, elles sont plus souvent positionnées dans la catégorie des professions intermédiaires (37,3 %).

Répartition des femmes par secteur et catégorie sociale (%)



1 : non déterminé pour cause de secret statistique

Source : Insee, DADS 2019.



RÉPARTITION VARIABLE SELON LA BRANCHE

- Par rapport au secteur cadre de vie-technique, les femmes sont surreprésentées chez les employés des entreprises d'expertises en automobile (88,4 %). Dans une moindre mesure, elles sont également plus présentes dans les professions intermédiaires des entreprises d'architecture (38,1 %).
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés (56,4 %). Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais la surreprésentation est encore plus importante dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires (78,9 %).
- Relativement au secteur santé, la surreprésentation féminine caractérise :
 - les employés dans les cabinets dentaires (94,0 %), les cabinets médicaux (74,9 %) et les cliniques vétérinaires (47,2 %) ;
 - les cadres dans les pharmacies d'officine (26,9 %) et les cliniques vétérinaires (26,8 %) ;
 - les professions intermédiaires dans les laboratoires de biologie médicale (62,9 %) et les pharmacies d'officine (61,2 %).

Répartition des femmes par branche professionnelle et catégorie sociale (%)

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé
	34,2	35,8	29,3	0,7	0,0
	36,7	38,1	24,4	0,8	0,0
	4,1	7,1	88,4	ND	0,4
	21,0	17,0	56,4	5,5	0,1
	8,4	12,4	78,9	ND	0,3
	22,7	16,3	54,3	6,6	0,1
	8,8	5,4	71,4	14,3	0,0
	18,9	24,9	56,0	ND	0,1
	12,9	37,3	46,3	3,4	0,0
	2,2	1,6	94,0	2,2	0,0
	4,4	62,9	28,4	4,3	0,0
	2,3	20,0	74,9	2,7	0,0
	26,9	61,2	7,3	4,5	0,0
	26,8	23,9	47,2	2,1	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	15,6	34,5	46,3	3,5	0,0
Ompl	15,1	32,8	47,7	4,4	0,0

Source : Insee, DADS 2019.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.